LES

SATIRES DE BOILEAU

AVEC

UN COMMENTAIRE MANUSCRIT

DE LE VERRIER

ET

DES NOTES AUTOGRAPHES DE DESPRÉAUX

PAR

E. DELAPLACE



PARIS

LIBRAIRIE TECHENER

(H. LECLERC ET P. CORNUAU)

219, rue Saint-Honoré, au coin de la rue d'Alger.

—

1894

LES SATIRES DE BOILEAU

LES

SATIRES DE BOILEAU

AVEC

UN COMMENTAIRE MANUSCRIT

DE LE VERRIER

ET

DES NOTES AUTOGRAPHES DE DESPRÉAUX

PAR

E. DELAPLACE



PARIS

LIBRAIRIE TECHENER

(H. LECLERC ET P. CORNUAU)

219, rue Saint-Honoré, au coin de la rue d'Alger.

—

1894

LES SATIRES DE BOILEAU

AVEC

UN COMMENTAIRE MANUSCRIT DE LE VERRIER

ET

DES NOTES AUTOGRAPHES DE DESPRÉAUX

Nous avons sous les yeux un très précieux exemplaire des *Satires* de Boileau, ornées d'un commentaire de Le Verrier, annoté ou plutôt revu et corrigé par Despréaux lui-même. L'édition est celle de 1701, in-4 (*Paris*, *Denys Thierry*), préparée par l'auteur et connue sous le nom d'*édition favorite* ; des feuillets intercalés entre les pages du texte imprimé, de la même dimension, ont reçu le commentaire de Le Verrier, écrit en caractères gros et très lisibles, qui contrastent avec l'écriture fine et un peu anguleuse, d'ailleurs assez nette, du satirique. Tantôt Boileau substitue, entre les lignes ou en marge, ses propres observations à celles de son ami ; tantôt il rature le passage condamné en se contentant de cette courte annotation : « Tout cela n'est point vrai » ou : « Il faut retoucher cela » ; quelquefois, sans donner ses raisons, il biffe le texte de Le Verrier si impitoyablement qu'on n'en peut rien entrevoir. Nous allons décrire cet exemplaire avec un soin scrupuleux, en insistant moins sur le commentaire que sur les corrections de Boileau.

Quelques mots d'abord sur le commentateur. On sait qu'il fut un grand ami du satirique. C'est pour lui que Drevet grava le beau portrait au bas duquel on lisait ces quatre vers :

Au joug de la raison asservissant la rime,
Et, même en imitant, toujours original,
J'ai su dans mes écrits, docte, enjoué, sublime,
Rassembler en moi Perse, Horace et Juvénal.

Il acquit la maison d'Auteuil, en stipulant que Boileau y conserverait une chambre et viendrait souvent l'habiter. On raconte partout que Boileau revint en effet à son ancienne demeure et que, ne trouvant plus dans le jardin un berceau qu'il aimait et qu'Antoine avait abattu par ordre de Le Verrier, il s'écria : « Je ne suis plus maître ici, qu'y viens-je faire ? » et ne reparut plus à Auteuil. L'anecdote n'est-elle pas controuvée ? En tous cas, ce léger mécontentement n'altéra en rien les rapports des deux amis. Dans une préface de quelques lignes qu'il a placée en avant de son commentaire, Le Verrier parle avec émotion de cette liaison ; après avoir rappelé qu'elle commença à Auteuil où il était allé avec « les illustres M. et Mad. Dacier », il dit : « Nous ne demeurasmes pas longtemps à lier une amitié qui fait un des plus grands plaisirs de ma vie » ; plus tard, il ajoute en marge ces quelques mots : « et qui dura jusqu'à la fin de la sienne, arrivée le 13 d'avril 1711 ». La correspondance de Boileau et de Brossette témoigne de l'intimité de cette liaison (1) ; Despréaux ne manque jamais de partager avec son ami les délicieux fromages envoyés par l'avocat de Lyon et que Le Verrier, fin amateur, mettait au-dessus du parmesan. Il convient peut-être de remarquer ici que Boileau, trop souvent accusé d'hypocondrie et de quelque sécheresse d'âme, sut cependant se concilier les amitiés les plus durables et les plus dévouées, comme celles de Racine, de Le Verrier et de Brossette, amitiés qui

(1) Voir *Correspondance entre Boileau-Despréaux et Brossette*, publiée par Auguste Laverdet, (Paris, J. Techener, 1858), pp. 189, 191, 192 et suiv.

s'expliqueraient difficilement s'il ne les eût payées d'un peu de retour et s'il n'eût caché, sous une certaine rudesse de dehors, une sensibilité digne de pareilles affections. Disons enfin que Le Verrier se mêlait de faire des vers et qu'il est le premier auteur de la *Plainte contre les Tuileries,* insérée dans les œuvres du satirique. Boileau lui écrit en 1703 à ce sujet : « ... Au reste, j'ai soigneusement relu votre plainte contre les Tuileries; j'y ai trouvé des vers si bien tournés que franchement en les lisant je n'ai pu me défendre d'un moment de jalousie poétique contre vous ; de sorte qu'en la remaniant j'ai plutôt songé à vous surpasser qu'à vous réformer. C'est cette jalousie qui m'a fait mettre la pièce dans l'état où elle est... Je ne sais, monsieur, si dans tout cela vous reconnaîtrez votre ouvrage, et si vous vous accommoderez des nouvelles pensées que je vous prête... j'ai une espèce de confusion d'avoir, par une molle complaisance pour vous, employé quelques heures à un ouvrage de cette nature, et d'être moi-même tombé dans le ridicule dont j'accuse les autres..... Ce qu'il y a de sûr, c'est que je ne retomberai plus dans une pareille faiblesse... ».

Boileau ne fait que quelques corrections peu importantes à la courte préface de Le Verrier et aux remarques qui la suivent ; la plus intéressante est relative à un péché de jeunesse de l'auteur, une tragédie qu'il avait commencée au collège, lorsqu'il n'était encore qu'en troisième. Voici comment il conte la chose : « Il commença une tragédie dont le sujet estoit pris d'un Roman de chevalerie errante, car en ce temps là il aimoit fort la lecture de ces sortes de livres. Il m'a conté lui même que ce début estoit fort pueril, mais qu'il y avoit pourtant un vers qu'il croioit pouvoir mettre en parallèle avec le plus beau des vers de Boyer, choisi entre plus de quatre vingt mille vers que Boyer a faicts. C'estoit un Roy qui parloit

en se mettant entre trois Géans venus a son secours, qui avoient pris querelle et estoient prests à se battre. Voici le vers :

.... Géans, arrestés vous,
Gardez pour l'ennemy la fureur de vos coups. »

Cette historiette est d'ailleurs racontée, un peu différemment, dans toutes les biographies.

Au bas de la première page du *Discours au Roi*, Boileau indique ainsi l'ordre de ses satires :

1re Damon, ce grand auteur.....
2e Qui frappe l'air, bon dieu.....
3e Muse changeons de style.....
4e Rare et fameux esprit.....
5e D'ou vient cher le Vayer.....
6e La noblesse d'Angeau (*sic*).....
7e Quel sujet inconnu.....
8e C'est à vous mon Esprit.....
9e De tous les animaux.....
10e Enfin bornant le cours.....
11e Oui l'honneur Valincour..... (1)

Malgré cette déclaration expresse, un ordre tout différent a été adopté du vivant même de Boileau, notamment dans cette édition de 1701, revue et approuvée par lui, et a prévalu dans toutes les éditions postérieures.

Nous ne relevons que quelques notes du *Discours au Roi*, celle-ci entre autres, qui fixe la date de cette pièce : « M. Despréaux ne laissa courir ce discours qu'en 1664, mais il n'avoit que vingt quatre ans quand il le fit et il y ajousta quelques vers qui regardoient l'année ou il en donna des copies ». C'est donc à tort que bon nombre de commentateurs regardent ce discours comme *composé* en 1665 ; cette date est celle de la publication définitive ;

(1) La douzième satire, *sur l'équivoque*, ne fut composée qu'en 1705.

mais l'auteur l'avait écrit dès 1661, remanié dans les années suivantes, et il en *donna des copies* dès 1664.

A propos d'un sonnet où Chapelain comparait Louis XIV au soleil, Boileau rectifie légèrement la note de Le Verrier, traite le sonnet « d'assez mauvais » et en cite malicieusement le premier vers :

Quel astre flamboyant sur notre Parnasse erre !

En regard du vers 121 :

Fouler aux pieds l'orgueil et du Tage et du Tibre,

Despréaux substitue ces quelques lignes aux explications de Le Verrier : « Dans cet hémistiche l'auteur comprend deux réparations que le Roy se fit faire en 1662 et en 1663, l'une par les Espagnols au sujet de l'insulte que le Baron de Batteville avoit faict au Marquis d'Estrades, ambassadeur de France à Londres, et l'autre par les parents du Pape au sujet de l'affront faict au duc de Créqui dans Rome. Ces histoires sont imprimées en plus d'un livre. Le marquis de la Fuente fut envoyé en France et déclara au nom de son Maître que les ambassadeurs d'Espagne n'entreroient point en concurrence avec ceux de France, et il y eut une colonne eslevée à Rome pour reparation de l'attentat commis contre le duc de Crequy. »

Despréaux se montre peu satisfait du commentaire sur la première satire ; la marge est semée d'observations qui durent chagriner le malheureux Le Verrier : « Il faut retrancher toute cette remarque ou tout est un peu pesamment dit et plein d'anachronismes » ; ou bien : « Il faut raccommoder la narration et faire parler M. Despréaux lui-même » ; ou encore : « Il faut retoucher toute cette remarque que l'on conte tout autrement. » Boileau est assez dur pour deux poètes contemporains, Monmaur et Colletet. Le premier « estoit un parasite tout hérissé de grec, qu'on appeloit a cause de cela Monmaur le Grec

et qui fréquentoit toutes les bonnes tables de Paris sans estre prié. Il parloit mal de tout le monde et surtout des gens de lettres ; cela lui attira un déluge de satires qui furent faictes contre lui et dont une partie a esté imprimée dans les Miscellanea de Ménage. » Et, à propos de ces deux vers de Dalibray dans *la Métamorphose de Monmaur en marmite :*

Son collet de pourpoint s'élargit en grand cercle ;
Son chapeau de docteur s'applatit en couvercle,

Boileau écrit en marge : « Ces deux vers admirables par la rime. » Quant à ce pauvre Colletet, auteur d'une précieuse biographie des poètes de son temps, si malheureusement perdue dans l'incendie de la bibliothèque du Louvre en 1871 : « C'estoit, dit-il, un poète fort gueux et d'un mérite assés médiocre. Il a pourtant faict quelques pièces passables et n'estoit pas sans génie. Voir Pelisson, Relation de l'Académie. »

Il est quelquefois assez difficile de concilier les notes de Boileau avec les vers qui les ont provoquées. Ainsi, en regard de ces vers et des suivants :

Que Jaquin vive ici, dont l'adresse funeste
A plus causé de maux que la guerre et la peste,

Despréaux écrit : « Il a voulu désigner l'illustre Jaquin qu'il ne connoissoit que sur un bruit de Palais où les gens d'affaires surtout alors estoient haïs par excez. Jaquin pourtant estoit un tres honeste homme et qui avait rendu de grands services à l'Estat. »

La satire II étant adressée à Molière, on eût pu attendre des notes qui l'accompagnent quelques détails inédits sur les relations des deux amis. Malheureusement, Boileau est ici trop peu expansif : toutefois il nous apprend que c'est à son frère Puymorin qu'il dut « la

connaissance de cet illustre poète comique », que cette liaison devint plus étroite, grâce à une certaine communauté de goûts et surtout « à leur génie enclin à la satire et à leur degoust pour les impertinences des hommes », enfin que « l'estime mutuelle qu'ils avoient l'un pour l'autre alla toujours en augmentant. » Tout cela est connu ; ceci l'est moins : Le Verrier nous dit : « Encore aujourd'huy l'autheur ne feint pas de dire publiquement qu'il met Molière au-dessus de Corneille et de Racine. » Boileau confirme cette assertion en ajoutant : « La raison qu'il en apporte est que des trois c'est celui qui a le plus attrapé la nature. » Voilà le pendant de la fameuse réponse à Louis XIV, demandant quel était le plus grand poète de son siècle : « Sire, c'est Molière. »

Mais un esprit sublime en vain veut s'élever
A ce degré parfait qu'il tâche de trouver,
Et toujours mécontent de ce qu'il vient de faire,
Il plaît à tout le monde et ne saurait se plaire.

On a raconté, de manières assez diverses et non sans quelques ornements de style, que Molière approuvait hautement ces vers et se les appliquait à lui-même. Boileau dit la chose plus simplement : « Molière fut extrêmement frappé de ces 4 vers la première fois qu'il les entendit et, serrant la main de l'autheur : Voilà, dit-il, une grande vérité et pour moi je vous avoue que je n'ay jamais rien faict dont j'aye esté content. »

Où ne lit-on pas que Boileau faisait volontiers le second vers avant le premier ? *Habemus confitentem reum :* « M. Des Préaux ne se laisse jamais maîtriser par la rime. Il ne songe qu'à penser juste et après cela il faict si bien que la rime s'y trouve. Ayant fait ces deux vers :

Je pourrais aisément, sans génie et sans art,
Dans mes vers recousus mettre en pièces Malherbe,

Il les dit à La Fontaine, qui d'abord s'escria : *Ne Jupiter quidem melius ;* c'estoit son mot. Mais où est la rime à Malherbe ? Et M. Des Préaux lui répondit : Il faudra bien qu'elle se trouve, et le lendemain lui apporta ce vers :

> Et transposant cent fois et le nom et le verbe.

La Fontaine, qui avoit un goût admirable, fut si surpris qu'il demeura comme la statue du Festin de Pierre. »

Les notes sur la satire III nous serviront à rectifier deux erreurs généralement accréditées. Dans les anciennes éditions, cette satire est présentée sous forme de dialogue, et les deux interlocuteurs sont indiqués par les lettres A et P. La plupart des commentateurs, Brossette même qui aurait dû être mieux renseigné, prétendent que la première lettre désigne l'auditeur et la seconde le poète. Le Verrier, approuvé par Boileau, est d'un tout autre avis : « Dans cette pièce il y a deux interlocuteurs, le Poète sous la lettre A et une espèce de Broussin sous la lettre P. »

L'autre rectification se rapporte à ces deux vers :

> La Pucelle est encore une œuvre bien galante.
> Et je ne sais pourquoi je baille en la lisant.

Les commentateurs, y compris Brossette, veulent que ce trait ait été fourni au satirique par un mot de Madame de Longueville. Comme on lisait la Pucelle chez le prince de Condé, tout le monde vantant le poème, la belle frondeuse se serait écriée ingénument : Oui, cela est parfaitement beau, mais il est bien ennuyeux. Il était peu vraisemblable qu'un pareil jugement eût pu être porté à l'Hotel de M. le Prince, où Chapelain était fort goûté et comptait Madame de Longueville au nombre de

ses admiratrices les plus enthousiastes. Boileau nous donne une tout autre version : « Ce qui a donné occasion à l'auteur de mettre ici cette plaisanterie, c'est une naïveté que dit une demoiselle de l'Hostel de Rambouillet, qui avoit entendu la lecture de la Pucelle et à qui on la vantoit fort : Il est vrai, dit-elle, que cela est fort beau, mais cela est bien ennuieux. »

Peu de notes sur le commentaire de la satire IV ; la plus intéressante est celle-ci : « Molière avoit eu dessein de mettre en comédie le sujet de cette satyre et de faire des visionnaires plus naturels que les visionnaires de Des Marests, qui sont tous des extravagans qu'on n'a jamais veus. Il en a mesme donné quelque trait dans son Trissotin ; les Femmes Sçavantes sont de véritables visionnaires. »

Ces deux vers :

> Et combien la Neveu, devant son mariage,
> A de fois au public vendu son P...

sont ainsi annotés : « Cette misérable estoit dans son temps la plus fameuse courtisane de Paris et la plus débordée. Le Duc d'Orléans, oncle du Roy, l'avoit entretenue dans sa première jeunesse, l'emploioit à ses débauches et la promenoit quelquefois la nuict toute nue dans les rues de Paris. » Le même fait est raconté dans les mémoires du comte de Rochefort (ou plutôt de Sandras de Courtilz), avec une abondance de détails qui ne laisse aucun doute sur les mœurs honteuses de Gaston d'Orléans et de ses courtisans.

Encore une pierre à l'adresse de Chapelain : « Il soutient souvent ses vers par deux épithètes qui sont comme deux échasses », et pour mieux montrer le rôle de ces *échasses,* Boileau dispose ainsi un vers de l'infortuné rimeur :

De ce roc le faiste

sourcilleux inébranlable

Le Verrier nous assure, sans que Boileau le contredise aucunement, que la satire V, *sur la noblesse*, devait être d'abord adressée au duc de la Rochefoucauld, mais que « son nom de quatre syllabes fut un obstacle invincible. » Dangeau, de moins vieille souche, mais dont le nom s'accommodait mieux aux nécessités du vers, fut substitué au noble duc. Nous rencontrons, dans les notes de Boileau sur cette satire, une historiette probablement inédite, du moins fort peu connue : « Quelques jours avant le départ du Roy pour la campagne de 1672, l'autheur soupa chez Mlle de Lenclos avec M. de Longueville, M. le Duc de la Rochefoucauld et M. Dangeau ; et comme on y parlait fort de l'ardeur avec laquelle la jeunesse françoise alloit se signaler dans cette guerre, où l'on verroit qui estoit brave, M. Dangeau prit la parole et dit : Pour moi, je prétends faire mon devoir et rien davantage. A quoi Mlle de Lenclos respondit : Je ne doute point que vous ne vous gouverniés fort sagement, mais c'est ce jeune Seigneur, ajouta-t-elle en montrant M. de Longueville, que j'ay bien peur qui ne fasse quelque sottise. Et en effect, il fut tué dans cette campagne là mesme au passage du Rhin. »

On a répété que la satire VI faisait d'abord partie de la Ire satire, dont elle ne fut détachée que plus tard. Une courte note de Despréaux nous apprend qu'il en était réellement ainsi et que « l'autheur aiant reconnu qu'un trop long détail des embarras de Paris languissoit, il résolut d'en faire une satire à part. » Le commentaire de

Le Verrier fournit de curieux renseignements sur l'état de la grande ville à cette époque et sur le peu de sécurité qu'on y trouvait, en dépit des louables efforts de la Reynie. Il raconte, entre autres, le fait suivant qui sert de glose à ces trois vers :

> Des filous effrontés, d'un coup de pistolet,
> Ebranlent ma fenêtre et percent mon volet.
> J'entends crier partout : au meurtre, on m'assassine.

« L'autheur qui ne venoit que de sortir du collège, avoit encore les idées fraîches de ce qu'il y avoit veu arriver. Des voleurs avoient accoutumé de se mettre tous les soirs en embuscade sous les fenestres du collège de Beauvais où l'autheur a esté longtemps pensionnaire. Un boursier de ce collège, homme impatient et grand ennemi du vol, ne manquoit pas de faire le guet à son tour, et de se tenir tous les soirs à la fenêtre. Dez qu'il voioit les voleurs, il leur jettoit quelque ordure. Les voleurs, ennuiez de ce manège, epierent le moment que ce boursier sortoit à demy hors de sa fenestre et se panchoit pour les arroser, ils luy tirerent plusieurs coups de pistolet, et le tuerent. »

Une note de la satire VII prouve que Boileau ne dédaignait pas les éloges des cabarets : « Ce fut, écrit-il, à l'occasion de cette satire que Du Tot, commis de M. Guenegaud, homme de beaucoup d'esprit, mais fort débauché, mena l'auteur chez Chappelle. Ils allèrent ensuite au cabaret de la Croix Blanche, où M. Duranché, alors capitaine aux gardes et frère du Broussin, les vint aussitôt trouver, disant avec sa magnifique voix, en entrant, à la maîtresse de la Croix Blanche : Au moins, Madame, il n'y a plus que moi qui paye. On lut plusieurs fois la satire ; elle fut fort applaudie, bien que les débauchés de la Croix Blanche fussent gens assés chiches de louange. Petit-Val, officier de la Chambre des comptes, estoit aussi de cette partie. C'estoit un homme d'esprit et qui parois-

soit fort doux, mais qui avec son ton radouci sçavoit le mieux dire à ceux à qui il parloit les choses qui pouvoient le plus leur déplaire. Chappelle sçavoit bien le lui reprocher. » Ce cabaret de la Croix Blanche était des plus fréquentés ; dans une mazarinade intitulée : *Discours facétieux et politique en vers burlesques sur toutes les affaires du temps* (Paris, 1649), il est cité parmi les plus renommés de l'époque. Est-ce là que Chapelle emmena un jour Boileau pour écouter ses leçons de morale et l'enivrer ?

On ne voit point mes vers, à l'envi de Montreuil,
Grossir impunément les feuillets d'un recueil.

Le Verrier commente ainsi ce distique : « Montreuil disoit de luy mesme qu'il estoit un des meilleurs savetiers de vers qu'il y eust au monde. Il passoit une partie de son temps à raccommoder les vers des autres poètes. » Boileau rature le passage et écrit en marge : « Je n'ay point ouï dire cela de Montreuil et je ne sache point de vers qu'il ayt raccommodés. Tout ce que je sçay, c'est que les recueils estoient pleins de ses vers. »

A peine quelquefois je me force à les lire,
Pour plaire à quelque ami que charme la Satire,
Qui me flatte peut-être, et d'un air imposteur,
Rit tout haut de l'ouvrage et tout bas de l'auteur.

Selon Le Verrier, Furetière, qui s'était reconnu dans ce portrait, en aurait été mortifié. Boileau dit au contraire : « Il vid bien que c'estoit de lui que j'avois voulu parler, mais cela ne fit que le resjouir. »

La VIIIe satire nous réserve une double surprise, un plaidoyer de Boileau en faveur de Bussy-Rabutin et une sorte d'amende honorable à l'abbé Cotin. En regard de ces vers :

V. 19 Excellente definition de la Sagesse, et entierement fondée sur l'opinion des Stoiciens qui enseignoient ~~croioient~~ que tout ~~h~~omme qui espere, est esclave

Il ne s'agit point la dispérance

V. 22 De ses fenestres l'autheur voioit tous les jours le Doyen monter les degrez du Palais.

25. 26 Imitation ~~parodie~~ d'Horace Sat. 1re v. 33 Parvula nam exemplo est, magni formica laboris. &c

V. 27. et 28 Quae simul inversum contristat Aquarius annum.

H. Sat. 1

V 29. ~~Tapi.~~ Ce mot est bas ~~dans son origine mais comme~~ mais l'energie ici le rend noble, Car les mots bas peuvent quelquefois devenir sublimes, par cette charge comme Longin le faict voir dans le 25me chapitre de son Traité du Sublime ~~sy il est energique, il devient fort beau et fort noble. Longin a fait un chapitre où il traite de l'usage des mots communs pour les rendre nobles~~ + C'est le chapitre 25e ~~de la trad~~ de l'excellente traduction que ~~l~~ l'autheur nous a donnée du Traité du Sublime. Dans ce chapitre, en traduisant un endroit d'Herodote, + il emploie le terme de dechiqueté, pour marquer la fureur de Cleomene qui se ~~dechiqueta~~ tua ~~luy mesme~~ en se coupant luy-mesme par petits morceaux.

+ qui s'est servi d'un mot tres bas κατακορδεύω pour ἀπο- ~~τεμν~~ τέμνω ~~fair~~ rescindo, ~~...~~ l'autheur

+ Tout cela ne s'entend pas bien il faut le refaire.

V 42 Le Comte de Bussy-Rabutin a composé un livre qui est traduit presque en toutes sortes de langues, et répandu dans toute l'Europe. C'est l'Histoire amoureuse des Gaules. Ce livre est rempli de faussetez, ~~prit~~ imité presqu'entierement de Petrone, et regardé de tous les honnestes gens comme un ouvrage né dans la fureur de medire a quelque prix que ce soit. Il presta son Manuscrit à Mad. De la Baume qui le fit copier. Le Roy, et bientost après toute la Cour en eurent connoissance. Quelques uns de ceux qui jouoient ~~Ceux qui se trouvoient dans ce Roman~~ quelque rolle dans ce Roman chercherent l'occasion d'ataquer Bussy. Il temoigna de l'audace et de la fermeté Mais la prudence du Ro

Je ne voy pas pourquoy vous parlez avec cette amertume du Comte de Bussy et surtout de son histoire des Gaules qui a la Morale près est un Livre tres beau et tres estimé. Cela ne faict de rien a ma Satire.

Moi ! j'irais épouser une femme coquette !
J'irais, par ma constance aux affronts endurci,
Me mettre au rang des Saints qu'à célébrés Bussi :

Le Verrier juge très sévèrement l'*Histoire amoureuse des Gaules* : « Ce livre est rempli de faussetez, imité presqu'entièrement de Pétrone et regardé de tous les honnestes gens comme un ouvrage né dans la fureur de médire à quelque prix que ce soit... » Et le reste à l'avenant. Boileau proteste avec énergie : « Je ne voy pas pourquoy vous parlés avec cette amertume du comte de Bussy et surtout de son histoire des Gaules qui à la Morale près est un livre très beau et très estimé. Cela ne faict de rien à ma satire. » Bussy du reste, qui respectait si peu de choses et si peu de gens, fut toujours plein de déférence pour Boileau, dont il craignait peut-être la verve satirique. Dans une lettre au père Rapin (25 août 1672), après avoir parlé de Molière, il ajoute : « Despréaux est encore merveilleux ; personne n'escrit avec plus de pureté ; ses pensées sont fortes et, ce qui m'en plait, toujours vrayes ; il attaque le vice à force ouverte, et Molière plus finement que lui. Mais tous deux ont passé tous les françois qui ont écrit en leur genre. » Boileau, de son côté, faisait grand cas du suffrage de Bussy : on prétendait que le malicieux écrivain avait un peu maltraité l'Épitre sur le passage du Rhin ; Despréaux accueille avec joie un démenti formel : « J'avoue, écrit-il à Bussy, que j'ai été inquiet du bruit qui a couru que vous aviez écrit une lettre par laquelle vous me déchiriez, moi et l'épitre que j'ai écrite au roi sur la campagne de Hollande. Car outre le juste chagrin que j'avois de me voir maltraiter par l'homme du monde que j'estime et que j'admire le plus, j'avois de la peine à digérer le plaisir que cela alloit faire à mes ennemis. Je n'en ai pourtant jamais été bien persuadé. Eh ! le moyen de croire que l'homme de la cour qui a le plus d'esprit pût

entrer dans les intérêts de l'abbé Cotin et se résoudre à avoir raison même avec lui ? La lettre que vous avez écrite à M. le comte de Limoges a achevé de me désabuser ; et je vois bien que tout ce bruit n'a été qu'un artifice très ridicule de mes très ridicules ennemis. Mais quelque mauvais dessein qu'ils aient eu contre moi, je leur en ai de l'obligation puisque c'est ce qui m'a attiré les paroles obligeantes que vous avez écrites sur mon sujet... » Quelques jours après (30 mai 1673), Bussy rassure pleinement Boileau : «... Je vous dirai seulement que je n'ai rien vu de votre façon que je n'aye trouvé très beau et très naturel et que j'ai remarqué dans vos ouvrages un air d'honnête homme que j'ai encore plus estimé que tout le reste..... » L'année suivante, Madame de Scudéry, veuve du gouverneur de Notre-Dame de la Garde, essaie d'animer Bussy contre Boileau : « Aimez-vous, monsieur, lui écrit-elle, que Despréaux ait nommé votre nom dans une de ses satires ? J'ai ouï dire que le Roi avait demandé ce que c'était qu'il vouloit dire à l'endroit où il parle de vous, et qu'on lui répondit d'une manière qui vous auroit fâché, si vous la saviez... » Mais Bussy ne se laisse point émouvoir par cette insinuation, et il termine ainsi sa réponse aux excitations vindicatives de la dame : « Despréaux est un garçon d'esprit et de mérite que j'aime fort. » Malgré tous ces témoignages de mutuelle admiration où se mêlait peut-être quelque crainte, on demeure un peu étonné de voir Bussy si chaudement défendu par Boileau et l'*Histoire amoureuse des Gaules* qualifiée de *livre très beau et très estimé*. Quoi qu'il en soit, ce jugement fait honneur à l'indépendance du satirique : il n'ignorait pas que Louis XIV n'avait jamais pardonné à Bussy les scandales de sa vie, ses médisances et ses calomnies, encore moins les vers sarcastiques sur Mlle de la Vallière ; il y avait un certain courage à louer un homme si disgracié.

Quant à Cotin, il semble que Boileau vieilli ait eu quelques remords de l'avoir si cruellement ridiculisé. Supprimant toute une tirade de Le Verrier où, à propos de ces vers et des suivants :

> Et que sert à Cotin la raison qui lui crie ?
> N'écris plus, guéris-toi d'une vaine furie...

le pauvre versificateur est traité de méchant prédicateur et de poète détestable, Boileau l'apprécie avec plus d'indulgence : « L'abbé Cotin estoit un homme qui avoit quelque mérite. Il estoit de l'Académie et a faict quelques sermons qui ont esté imprimés, mais il n'avoit nul talent pour la chaire ; aussi ne se piquoit-il pas d'estre grand prédicateur, mais ce qu'il croioit posséder par excellence, c'estoit la galanterie et la satire. Il a faict plusieurs ouvrages en prose et en vers où l'on ne peut pas dire qu'il n'y ayt point d'esprit, mais qui ne sortent point du médiocre et où il paroist beaucoup de vanité. L'auteur excité par Furetière, avoit mis dans la Satire du festin son nom avec celui de Cassagne et ne croioit pas l'avoir par la fort choqué, parce qu'il ne se piquoit pas fort, comme nous avons dit, d'estre bon Prédicateur. Cependant il prit la cause en vrai Poète et fit une Satire en vers et un discours en prose contre l'auteur, où il lui dit tous les derniers outrages. C'est ce qui a faict que l'auteur a si fort chargé sur lui. Au reste il ne se contenta pas dans ces deux ouvrages d'attaquer l'Auteur de la satire à Molière, mais il attaqua Molière lui-mesme qu'il traita avec le dernier mépris et l'obligea par la à faire les femmes sçavantes. Le sonnet et le madrigal qu'on y tourne en ridicule sont tous deux de l'Abbé Cotin et sont pris de ses œuvres galantes où l'auteur les indiqua à Molière. » Il faut tenir compte à Despréaux de ce tardif repentir ; mais Cotin était mort.

Le Verrier rapproche d'un passage de la satire VIII (v. 91-99), ces quelques vers de l'*Alexandre* de Racine :

Quelle étrange valeur qui, ne cherchant qu'à nuire,
Embrase tout, sitôt qu'elle commence à luire,
Qui n'a que son orgueil pour règle et pour raison,
Qui veut que l'Univers ne soit qu'une prison
Et que, maître absolu de tous tant que nous sommes,
Ses esclaves en nombre égalent tous les hommes !

« Voilà, dit Boileau, presque la mesme pensée qu'ont énoncée deux auteurs, l'un en style comique et l'autre en style héroïque. C'est au lecteur à voir à laquelle il donnera le prix. Mr Despréaux trouva une fois un petit gentillatre qui lui témoigna estre choqué de cet endroit, qui en la personne d'Alexandre attaquoit, disoit-il, tous les braves gens. A quoi M. Despréaux respondit : Il est vrai que M. le Prince devroit estre choqué de cet endroit, mais le mal est que c'est l'endroit de la satire qui lui a plû davantage. »

Citons enfin ce rapide jugement sur les trois satiriques latins : « Horace est un galant homme qui rit toujours et qui dégouste du vice en le tournant en ridicule ; Juvénal est un déclamateur estincelant d'esprit qui combat le vice à force ouverte et qui crie sans cesse après lui ; Perse est un philosophe chagrin, mais plein de sens, qui chastie le vice avec la férule. »

Boileau ne fait aucune observation sur le commentaire des satires IX et X ; pour la XIe, il se borne à rectifier une erreur de Le Verrier, prétendant que « l'autheur avoit commencé cet ouvrage il y a plus de trente ans, c'est-à-dire que dez ce temps la il avoit mis en vers tout son apologue. » Boileau se récrie : « Cela n'est nullement véritable. C'est la satire des femmes que j'avais commencée, c'est-à-dire dont j'avois faict dix ou douze vers trente ans avant que je l'aye achevée. » Pourquoi, sauf cette correction, les trois dernières satires ne nous présentent-elles aucune annotation de Boileau ? Jugea-t-il le texte de Le Verrier irréprochable ? Il est plus probable

qu'il fut empêché par la maladie, par la mort peut-être, de réviser le commentaire de son laborieux ami.

Les extraits que nous avons donnés de ces notes autographes suffisent, croyons-nous, à mettre en lumière le très vif intérêt de cette édition unique des satires. On y trouve, ici la confirmation officielle de renseignements déjà connus, là des rectifications précises, un peu partout des matériaux utiles pour les futurs éditeurs de Despréaux.

Dans la préface qu'il a mise en tête de la Correspondance de Boileau et de Brossette, Jules Janin déplorait la rareté des autographes du satirique : « Hélas ! telle était l'incurie, autour de ce grand homme, et ses parents les plus proches, ses amis les plus intimes s'étaient si cruellement familiarisés avec sa gloire que de tant de pages, écrites de sa main, raturées, corrigées, où chaque parole a son poids, sa valeur et sa forme, où le son même est interrogé avec une oreille délicate, si peu de ces pages sont restées. Où sont elles ? qu'en a-t-on fait ? Elles sont devenues le jouet des vents. A peine écrites, elles ont été dispersées, misérablement, par l'indifférence de celui-ci, par l'ignorance de celui-là. « Nous et nos œuvres, nous sommes voués à la mort, » disait le poète... A plus forte raison, si l'instrument matériel de ces œuvres qui doivent mourir, si ce papier frêle et glorieux, exposé à tant de lâches lacérations, à tant d'injures ; si ces augustes caractères, auxquels la seule postérité donne un prix irrécusable et certain, sont misérablement anéantis par l'incurie et l'ignorance des survivants. »

L'exemplaire que nous venons de révéler au lecteur comble un peu de ces regrettables lacunes. Que ne donnerait-on pas pour avoir une tragédie de Corneille ou de Racine, une comédie de Molière ainsi commentée par l'auteur !

CHATEAUDUN. — IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE

CHATEAUDUN

IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE